

Ministère des Finances
Soumission prébudgétaire
390, boulevard Charest Est, 6e étage
Québec (Québec) G1K 3H4
consultations@finances.gouv.qc.ca

Le 13 février 2026

Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget provincial

Par : Northern Graphite

Liste des recommandations :

Recommandation 1 : Allocation immédiate d'un bloc d'énergie de 44 MW pour le projet de Baie-Comeau afin de capitaliser sur les infrastructures industrielles existantes et d'assurer un démarrage en 2028.

Recommandation 2 : Activer Baie-Comeau en tant que moteur économique régional afin de maximiser les revenus provinciaux et de créer des emplois régionaux durables.

Recommandation 3 : Mettre en œuvre un pôle industriel multi-usagers pour générer des économies d'échelle.

Introduction

Northern Graphite (NGC) est la seule mine de graphite naturel en exploitation en Amérique du Nord. Forte d'un héritage de 35 ans de production à notre mine du Lac-des-Îles au Québec, nous sommes une pierre angulaire de la chaîne d'approvisionnement domestique en graphite, fournissant une ressource essentielle à la transition énergétique. Basée au Canada, Northern Graphite poursuit ses plans d'expansion en développant une plaque tournante stratégique à Baie-Comeau, au Québec, afin de transformer le graphite en paillettes extrait des mines en matériau d'anode de haute valeur, positionnant ainsi la province comme fournisseur mondial pour les marchés des batteries.

Northern Graphite est déjà un acteur mondial, avec des opérations et des projets s'étendant en Amérique du Nord (Québec et Ontario), en Afrique (Namibie), dans la région du Golfe (Royaume d'Arabie Saoudite) et en Europe. En intégrant des capacités de la mine au marché et en tirant parti de partenariats stratégiques avec des partenaires de confiance comme le Groupe BMI au Canada et le Groupe d'investissement Obeikan en Arabie Saoudite, nous nous engageons à bâtir des chaînes d'approvisionnement résilientes, durables et indépendantes. Ces chaînes servent les principaux marchés mondiaux de stockage d'énergie par batterie pour des utilisations finales allant des véhicules électriques au stockage d'énergie à l'échelle du réseau, en passant par les systèmes commerciaux et résidentiels, l'intégration des énergies renouvelables et les micro-réseaux. Le matériau d'anode de batterie, composant principal des batteries lithium-ion, est produit en valorisant le concentré de graphite minier selon les spécifications rigoureuses des fabricants de batteries.

NGC est positionné pour devenir un fournisseur majeur du marché nord-américain du graphite. Notre stratégie, à l'instar de celle du Québec, est axée sur la création de la chaîne de valeur complète. C'est pourquoi nos plans visant à réaliser un projet de 2 milliards de dollars — pour transformer un ancien complexe de pâtes et papiers de la Côte-Nord en [un centre industriel « multimodal » alimenté à l'hydroélectricité et doté d'une grande usine de traitement du graphite](#) — sont si importants. Baie-Comeau représente une opportunité générationnelle de revitaliser l'économie de la Manicouagan tout en comblant un maillon manquant de la chaîne d'approvisionnement de la transition énergétique en Amérique du Nord.

Ce projet réduit considérablement les dépenses d'investissement (CAPEX) pour NGC en ce qui concerne les installations, ainsi que pour le gouvernement et Hydro-Québec concernant la distribution de l'énergie requise.

Contexte

Notre usine de Baie-Comeau sera une reproduction conforme de l'installation que nous prévoyons avec le Groupe d'investissement Obeikan à Yanbu, en Arabie Saoudite. La course mondiale aux batteries s'accélère, et alors que des concurrents font face à des retards, Northern Graphite progresse avec Obeikan.

Nos études de faisabilité débuteront à la fin de février et devraient se conclure d'ici juillet 2026. Avec une décision finale d'investissement prévue pour la fin de 2026, nous sommes en voie d'atteindre une pleine production d'ici 2028. Ce projet est un levier industriel stratégique qui s'aligne sur la Stratégie québécoise sur les minéraux critiques et stratégiques.

Recommandation 1 : Allocation d'un bloc d'énergie de 44 MW pour le projet de Baie-Comeau

Pour son lancement, la première partie de la phase 1 consisterait en une usine d'une capacité de production de 20 000 tonnes par an. Cela nécessiterait une allocation énergétique de 44 MW.

Contrairement aux sites vierges (greenfield), Baie-Comeau dispose déjà de la connectivité requise pour supporter cette charge, ce qui en fait une allocation à faible coût et à haut rendement pour Hydro-Québec et le gouvernement du Québec.

NGC est prête à compléter les besoins futurs (jusqu'à 375 MW pour la vision complète de 200 000 à 300 000 tonnes) par un modèle hybride, utilisant 50 MW d'énergie solaire et éolienne afin de minimiser la pression sur le réseau provincial.

Recommandation 2 : Activer Baie-Comeau en tant que moteur économique régional

L'établissement du pôle de transformation de Baie-Comeau représente une opportunité générationnelle de revitaliser l'économie de la région de la Manicouagan tout en offrant un rendement massif sur l'investissement pour le gouvernement du Québec. En passant de l'extraction de ressources primaires à la transformation

avancée du graphite, Northern Graphite multipliera par 20 la valeur marchande du graphite québécois, garantissant que l'étape de la « valeur ajoutée » à forte marge de la chaîne d'approvisionnement des batteries demeure dans la province.

Ce projet est une réponse directe à la récente volatilité économique du secteur forestier ; notre usine de la phase 1 créera des centaines d'emplois industriels de haute qualité, durables et bien rémunérés. Au-delà de l'emploi direct, l'investissement total de 2 milliards de dollars stimulera des milliers d'emplois indirects sur la Côte-Nord et dans tout le Québec par le biais de la construction, de la logistique et de la maintenance.

Recommandation 3 : Mettre en œuvre un pôle industriel multi-usagers pour générer des économies d'échelle

Northern Graphite propose l'adoption d'un modèle d'infrastructure partagée, de type « Modèle Alouette », pour le site de Baie-Comeau, transformant l'ancienne usine de papier de Résolu en un centre de transformation centralisé et multi-usagers.

En ancrant un pôle industriel capable d'accueillir plusieurs acteurs — incluant des partenariats potentiels avec d'autres sociétés minières et des fabricants de batteries internationaux — le Québec peut réaliser des économies d'échelle massives. Le Québec abrite un corridor de 15 à 20 gisements de graphite situés entre Ottawa et le Nord du Québec ; à mesure que ces projets avancent, ce graphite devra être transformé ici même, et non à l'étranger. Baie-Comeau peut devenir le centre de traitement naturel de ce corridor.

Cette approche de « méga-projet » est stratégiquement supérieure au soutien de multiples centres de transformation disparates, car elle optimise l'utilisation du territoire et concentre l'expertise technique en un seul lieu de classe mondiale. De plus, ce modèle collaboratif réduit la charge fiscale du gouvernement provincial en attirant des capitaux privés, minimisant ainsi l'investissement public requis par tonne de matériau transformé.

Conclusion

Baie-Comeau représente une opportunité de bâtir une solution prête à l'emploi et dérisquée qui répond aux ambitions du Québec en matière de batteries et contribue à notre secteur de la défense nationale. Mais nous ne pouvons y arriver seuls.

L'entreprise ne voit pas cela comme le projet de Northern Graphite uniquement, mais comme une vision qui devrait être portée par le gouvernement du Québec pour la population. Nous avons le site, la technologie, les partenariats et le soutien régional, mais nous avons besoin d'énergie. Avec une allocation de 44 MW, nous pouvons transformer Baie-Comeau en un leader mondial de la transformation du graphite d'ici 2028.

Respectueusement soumis,

Hugues Jacquemin

PDG, Northern Graphite